

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2016

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
8	8	8

Date de la convocation
17/10/2016

Date d'affichage
17/10/2016

Le vingt-quatre octobre deux mil seize à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. François CHAMPRENAULT, Maire.

Présents : François CHAMPRENAULT, Maire, Elodie PORCHERET, Adeline ACHOTTE, Romain BERTRAND, Michèle LEMAIRE, Yves PORCHERET, Michel GUÉNOUX, Matthieu SAULGEOT

Absent excusés :
Secrétaire de séance : Adeline ACHOTTE

Le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants :

↳ **Personnel communal :**

Le conseil municipal met à jour le tableau des effectifs suite à la modification de prise en charge des contrats aidés.
Il valide également le contrat de mademoiselle Hennequi en remplacement du congé maladie d'Annie Chiffлот.

↳ **Eolien :**

Des conseillers municipaux demandent à ce que la convention soit détaillée (nomination précise des chemins et carte en couleur).
Le vote de cet ordre du jour sera donc reporté lorsque tous les éléments auront été mis à jour par la société.

↳ **Voirie 2016 :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'un emprunt pour la somme de 41 000 € sur 12 ans au taux de 0.90% avec une 1ere échéance sur le budget 2017.

↳ **SICECO**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'intégrer le groupement d'achat énergie (entrée en vigueur au 01/01/2018).

↳ **Vente de terrain communal à Thorizeau**

Le conseil municipal est favorable à la demande de Mr Champrenault qui souhaite acquérir une portion de terrain communal à proximité des parcelles G 100 et 101 au prix de 4.60 € le m². Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Le Maire,

François CHAMPRENAULT
Signature et cachet

↳ **Avance de frais**

Le conseil municipal à l'unanimité est favorable au remboursement des frais avancé par le maire pour les travaux de l'école de cet été. Une nouvelle ouverture de compte sera demandée auprès de l'enseignée Castorama.

↳ **Achat d'une remorque**

Le maire rappelle qu'il a mis à disposition sa remorque personnelle aux agents techniques pour l'entretien de la commune pendant 2 ans. Il propose la vente de celle-ci au conseil municipal. Le conseil accepte d'acquérir cette remorque d'occasion au prix de 350 €.

↳ **Bois de chauffage communal.**

Afin de facturer le bois vendu sur pied, il convient d'attendre que celui-ci soit empilé afin de le métrer.

↳ **Budget 2017 :**

Afin de préparer le budget, le maire demande aux conseillers de chiffrer les différentes dépenses (chaufferie –toiture de l'école – voirie d'Ogny etc...) pour préparer la prochaine commission des finances.

↳ **Questions diverses :**

Ecole : Les différents travaux demandés sont en cours. la partie électrique sera mise aux normes pour la rentrée de novembre. La demande d'étagère est refusé (support trop fragile), il faut envisager une armoire. Anti pinces doigts à l'étude.

Agent polyvalent cantonnier: listes des différents travaux qu'il peut effectuer à l'approche de l'hiver. (ex mise en place des extincteurs)

Logement de la poste : prévoir la pose d'une douche.

Déneigement : réflexion sur l'organisation d'ici le prochain conseil.

Contrat des agents cantine garderie ménage : étudier les taches journalières pour le renouvellement des prochains contrats.

Miroir de Collonges : en cours auprès de la DDE.